

AGREGATION EXTERNE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2005

INTRODUCTION GENERALE

La session 2005 du concours de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales se caractérise par une légère augmentation du nombre de postes offerts par rapport à la session 2004 (33 postes contre 30 postes en 2004) mais ne marque pas d'infléchissement notable à cet égard par rapport aux dernières années. Le nombre d'inscrits a continué d'augmenter de manière significative, passant de 491 en 2004 à 583 en 2005, soit + 18.7 %, ce qui non seulement confirme le renversement observé en 2003 par rapport à la forte baisse tendancielle constatée entre 1997 et 2002, mais l'amplifie nettement. Une hypothèse possible est que cet accroissement s'explique partiellement par la création en 2004 d'un choix pour la troisième épreuve écrite entre l'épreuve déjà existante d'histoire et géographie du monde contemporain et la nouvelle épreuve de droit public et science politique, ce choix étant susceptible d'accroître le vivier de candidats potentiels.

Evolution du nombre de postes et de candidats inscrits depuis 1997

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de postes	40	35	35	27	28	30	34	30	33
Nombre d'inscrits	1026	917	630	483	468	436	441	491	583
Variation du nombre d'inscrits en %	-11.6	-10.6	-31.3	-23.3	-3.1	-6.8	1.1	12.0	18.7
Nombre d'inscrits par poste	25.7	26.2	18.0	17.9	16.7	14.5	13.0	16.4	17.7

Evolution du nombre de présents aux trois épreuves écrites depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Sciences économiques	143	131	157	182	195	207
Sciences sociales	153	147	167	190	180	197
Histoire/géographie	139	123	147	173	121	110
Droit public et science politique	-	-	-	-	53	79

A partir de la session 2004, la première épreuve écrite est la composition de sciences économiques (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). L'ancienne première épreuve de sciences sociales devient la seconde épreuve et s'intitule désormais composition de sociologie (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). La troisième épreuve porte au choix (indiqué lors de l'inscription du candidat) soit sur l'histoire et la géographie du monde contemporain, soit sur le droit public et la science politique (durée 5 heures, coefficient 2).

Le texte de référence définissant les nouvelles modalités du concours est l'arrêté du 21/5/2003, publié au J.O. du 4 juin 2003 et au BOEN n°26 du 26 juin 2003 (p. 1373).

Evolution du bilan d'ensemble de l'admissibilité

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Barre d'admissibilité	8.6	9.4	8.1	8.4	7.4	7.8	9.8	8.8	10.0
Nombre d'admissibles	84	77	60	54	55	60	63	59	63

La barre d'admissibilité retenue en 2005 est nettement supérieure à la valeur moyenne de la barre retenue sur les 9 dernières années : 10.0 contre 8.6, ce qui signifie un relativement bon niveau des copies, qui résulte en partie de la nature des sujets qui n'ont pas surpris les candidats, comme l'atteste aussi le faible nombre de copies blanches. Quant au nombre d'admissibles, il est proche du double du nombre de postes offerts.

De fait, il est plus significatif de rapporter le nombre d'admissibles (63) au nombre de candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (copie notée 0), soit 185, ce qui représente un pourcentage relativement élevé (34 %), puisqu'un candidat ayant correctement préparé ce concours a environ une chance sur trois d'être admissible. Il n'en pas toujours été ainsi (en 1977, première session du concours, la proportion était de moins de 10 %).

La moyenne à l'écrit des 185 candidats non éliminés est de 8.2 / 20. Celle des admissibles s'élève à 12.5 (contre 11.7 en 2004, 12.3 en 2003 et 10.8 en 2002).

Parmi les admissibles, 37 candidats ont une note moyenne ≥ 12 (25 en 2004), 9 candidats ayant une moyenne ≥ 15 (8 en 2004). Le maximum atteint est de 162 points, soit une moyenne générale à l'écrit de 16,2 (comme en 2004).

Parmi les 23 élèves d'une ENS inscrits, 22 ont été admissibles. Parmi les 124 étudiants hors IUFM inscrits, 58 ont été présents et 20 admissibles. Le troisième groupe le plus important d'admissibles est celui des professeurs certifiés (73 inscrits, 27 présents et 9 admissibles). Enfin, on compte parmi les admissibles trois étudiants de 1^{ère} année d'IUFM et un stagiaire de 2^{ème} année, deux sans emploi, un stagiaire en situation, un adjoint d'enseignement, un vacataire, un surveillant d'externat et deux salariés du secteur privé.

La répartition des admissibles par académie fait apparaître que, comme en 2004, près de la moitié sont inscrits dans l'une des trois académies de l'Île-de-France (Paris/Créteil/Versailles), soit 31 candidats. Viennent ensuite les académies de Lyon (9), Lille (7), Bordeaux (6), puis Amiens (2) et Toulouse (2), enfin, avec un seul admissible, les académies d'Aix-Marseille, la Guadeloupe, Montpellier, Nantes, Rouen et Strasbourg. Toutefois, encore convient-il de noter que dans l'académie de Lyon sont comptabilisés les élèves de l'ENS de cette ville. Lille et Bordeaux ont beaucoup progressé, tandis que l'académie d'Aix-Marseille a reculé (3 admissibles en 2004), de même que celle de Nice (2 admissibles en 2004 et aucun en 2005).

La répartition par sexe, très proche de celle constatée en 2004 – 36 hommes et 27 femmes (34 et 25 en 2004) - et, hasard des nombres, est exactement symétrique par rapport à la répartition observée en 2003 : 36 femmes et 27 hommes.

Bilan général de l'admission

Un seul candidat admissible a été défaillant, n'ayant participé qu'à une seule épreuve orale. Parmi les 62 candidats non éliminés, 33 ont été admis, tous les postes offerts ayant été ainsi pourvus. La moyenne des notes des candidats reçus s'établit à 11.8/20 (contre 12.6 en 2004, 13.2 en 2003 et 12.5 en 2002). La moyenne des notes des 62 candidats non éliminés s'élève à 10.95 (10.85 en 2004). La note moyenne pour les seules épreuves d'admission est de 11.8 pour les 33 admis (11.9 en 2004) et de 9.4 pour les 62 admissibles non éliminés (9.9 en 2004).

Le major a une moyenne générale de 14.75 (16.3 à l'oral et 13.2 à l'écrit) contre 15.5 pour le major de la promotion 2004. Le dernier admis a une moyenne de 10.35 (9.9 à l'oral et 10.8 à l'écrit) contre 11.0 en 2004, 11.6 en 2003 et 10.6 en 2002. Parmi les candidats reçus, aucun n'a une moyenne à l'écrit inférieure à 10, la note moyenne la plus basse à l'écrit parmi les reçus étant de 10.8. La plus faible moyenne à l'oral parmi les candidats admis s'élève à 8.2 (moyenne à l'écrit : 14.4), contre 7.4 en 2004. Parmi les admis, les 5 premiers ont une moyenne générale $\geq 14 / 20$ (7 en 2004). Ces résultats montrent donc une certaine stabilité par rapport aux années antérieures, mais aussi que certaines prestations à l'oral ont été très satisfaisantes. Toutefois, il apparaît dans l'ensemble que l'année 2005 se caractérise par des résultats relativement meilleurs à l'écrit qu'à l'oral, notamment par rapport à 2004.

Si les élèves d'une ENS constituent la catégorie la plus importante des admis (19 sur 33), soit plus de la moitié des lauréats (19 lauréats parmi les 22 normaliens admissibles, contre 15 lauréats en 2004), le deuxième groupe est celui des étudiants (10 contre 6 en 2004), devant celui des professeurs certifiés (3 comme en 2004), le seul autre admis étant un stagiaire IUFM. La progression de la part des admis qui ne sont pas élèves d'une ENS constatée entre 2002 et 2004 (50 % contre 47 % en 2003 et 43 % en 2002) a donc cessé, puisqu'en 2005, cette part revient à celle observée en 2002 avec seulement 42,4 %.

La répartition par sexe est plus équilibrée que l'an dernier : 17 femmes et 16 hommes, contre 18 hommes et 12 femmes en 2004. Elle est proche de celle observée en 2003 (18 hommes et 16 femmes). Le résultat des femmes à l'oral est donc bien meilleur dans l'ensemble que celui des hommes. Le candidat admis le plus jeune est né en 1983 (22 ans) et le plus âgé est né en 1968 (37 ans). S'agissant de la répartition par académies, 20 admis sont comptabilisés dans le groupe des trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles), puis viennent Lyon (6), Bordeaux (4), enfin Amiens, Rouen et Strasbourg (1). Le résultat de l'académie de Bordeaux mérite une mention particulière.

Au total, la session 2005 ne marque donc pas d'infléchissement important par rapport aux sessions précédentes. Une attention très marquée a été accordée par le jury, tant à l'écrit qu'à l'oral, aux qualités de clarté d'expression et de capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire, car celles-ci sont des aspects particulièrement importants des compétences attendues d'un enseignant. Tant à l'écrit qu'à l'oral, le plan de l'exposé doit être annoncé clairement et les parties et sous-parties doivent être nettement perceptibles. Un plan en deux parties n'a rien d'obligatoire, mais il est recommandé de ne pas dépasser trois parties et de respecter autant que possible un équilibre entre parties et sous-parties.

Alain MICHEL
Président du jury

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE SCIENCES ECONOMIQUES

Jury : Laurence Scialom (rapporteur), Geneviève Grangeas, Valérie Oheix, Alain Goergen, Walid Oueslati, Didier Vin-Datiche

Le jury a corrigé 204 copies (hors copies blanches), nombre en progression constante depuis quatre années (50% de plus qu'en 2000). Les notes se sont étagées de 1 à 17. Leur répartition (en pourcentage) a évolué ces dernières années de la manière suivante :

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
0 ou 1 copies blanches ou niveau nul	15.4	12.2	11.5	11.5	15.1	5.8
2 à 4 manque de sérieux	18.1	24.4	29.3	26.0	32.3	20.3
5 à 9 sujet non ou mal traité	32.9	39.8	37.6	31.5	33.8	37.7
10 ou plus	33.6	23.6	21.6	30.0	18.8	36.2

La moyenne générale des présents (hors copies blanches) s'établit à 8.1 contre 5.9 en 2004. Par rapport aux années précédentes, on constate une chute significative de la part des copies très faibles et une augmentation de la part des copies ayant obtenu au moins la moyenne. De même, le pourcentage de très bonnes copies a augmenté sensiblement : près de 21 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 14, contre 10% en 2004.

La grille de notation

La grille utilisée les années précédentes a été reprise sans changement. Elle distingue cinq groupes de copies :

- 0 à 3 : copie blanche, non-repérage du sujet, connaissances nulles ou très faibles, énoncé de vagues généralités.

- 4 à 6 : sujet abordé sans problématique explicite ou réellement mise en œuvre, connaissances superficielles conduisant à une carence de raisonnement et d'argumentation.

- 7 à 9 : une problématique est mise en œuvre, mais est insuffisamment respectée, notamment faute d'une connaissance suffisante du sujet ; des parties franchement déséquilibrées peuvent constituer un signe de cette insuffisance. Le plan n'est pas très pertinent.

- 10 à 14 : problématique annoncée et maîtrisée, témoignant d'une connaissance correcte du sujet et d'une capacité à ordonner les arguments et à les appuyer sur des références et des analyses factuelles.

- 15 et plus : copie manifestant une qualité particulière de raisonnement économique, une culture de haut niveau, une maîtrise personnelle du sujet pouvant aller jusqu'à l'énoncé dûment argumenté de thèses originales.

Cette grille est également utilisée dans les autres épreuves écrites.

Sujet : Le Pacte de stabilité et de croissance : justifications et limites

La coïncidence temporelle entre cette épreuve et une actualité européenne chargée (perspective du référendum sur le projet de Constitution, réforme du Pacte de stabilité et de croissance et débat sur les délocalisations d'activités vers les nouveaux pays entrants) a probablement nui à la qualité de certaines copies. Le choix du sujet a pourtant largement précédé les débats qui ont suivi sur le Pacte. En un sens, ce choix était donc prémonitoire. Mais certains candidats ont eu du mal à prendre leurs distances vis-à-vis des débats relatés dans la presse. Un bon traitement du sujet impliquait en effet de solides acquis en macroéconomie, notamment en politique économique. Seule une bonne maîtrise théorique permettait une analyse pertinente et argumentée des débats sur la réforme du Pacte. Or, celle-ci a souvent fait défaut.

L'assimilation du pacte de stabilité et de croissance aux critères de convergence du Traité de Maastricht a été une erreur fréquente. Dans les cas où cette assimilation se réfère explicitement aux cinq critères et structure fortement la problématique traitée, les copies sont largement hors sujet, notamment en ce qui concerne les développements sur les critères nominaux de convergence. Dans d'autres cas, la confusion a moins de conséquences, notamment quand seul le critère de dette publique est ajouté, à tort, au critère de déficit budgétaire. Il convenait pour le moins de rappeler dès l'introduction que le Pacte de stabilité et de croissance a été signé en juin 1997 au Sommet d'Amsterdam et que son principal objet est de préciser une procédure de contrôle des politiques budgétaires. Chaque Etat membre doit présenter chaque année un programme de stabilité définissant sa politique économique future et viser à moyen terme une résorption du déficit budgétaire. La Commission est saisie si le déficit budgétaire dépasse 3 % du PIB et le conseil de l'Euro se prononce sur le rapport établi par la Commission sur le pays concerné. Un tel dépassement n'est admis que s'il résulte de circonstances exceptionnelles et temporaires, par exemple dans le cas d'une récession grave, soit une baisse de l'ordre de 2 % du PIB ou davantage. Si le déficit est jugé excessif, le pays concerné devra résorber l'excès dans l'année suivante, sinon il pourra être soumis à un dépôt non rémunéré, plafonné à 0,5 % du PIB, le dépôt pouvant être converti en amende en cas de persistance du déficit après deux ans.

Globalement, de nombreuses copies souffrent d'un déficit d'analyse économique théorique. En particulier, les caractéristiques macroéconomiques d'une union monétaire sont souvent mal connues : effets de débordement des politiques budgétaires, problème des chocs asymétriques dans une zone monétaire non optimale, etc. De même, la question du *policy mix* au niveau européen est souvent mal ou non traitée. Les données empiriques récentes, qui infirment dans une large mesure les externalités négatives supposées des politiques budgétaires expansives en union monétaire, sont le plus souvent méconnues. Plus

généralement, les données statistiques sont trop rarement mobilisées. De nombreuses copies sont dépourvues de toute donnée chiffrée.

Le manque de problématique constitue le principal défaut. Une majorité de candidats s'est contentée de reprendre strictement la partition suggérée par l'intitulé du sujet : justification et limites.

Les meilleures copies sont celles qui ont réussi à allier une bonne connaissance de la macroéconomie européenne à des références théoriques pertinentes, comme par exemple le débat « règle versus discrétion » et son dépassement par le concept de « discrétion contrainte », et qui ont su faire appel à des références hors du champ strict de l'économie européenne pour analyser et/ou critiquer le Pacte de stabilité et de croissance. Ainsi, à titre illustratif, les théories de la croissance endogène pouvaient être citées pour justifier une utilisation dérogatoire au Pacte de certaines dépenses publiques (infrastructures, recherche/développement, éducation, ...). De la même manière, la référence au modèle Mundell-Fleming pouvait aider à définir une problématique dans la mesure où l'une des conclusions de cette théorie est que l'efficacité à court terme de la politique budgétaire vis-à-vis des fluctuations de la production est plus grande dans un système de changes fixes avec politique monétaire commune et forte mobilité des capitaux que dans un système de changes flexibles avec politiques monétaires indépendantes. Cette efficacité des politiques budgétaires est supposée encore renforcée dans le contexte d'une véritable union monétaire. Dès lors, on pouvait remettre en question la pertinence de se lier les mains avec un Pacte de stabilité et de croissance.

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE

Jury : Antoine Bevort (rapporteur), Maryse Bresson, Hélène Buisson-Fenet, Jean-Christophe Marcel, Nicole Pinet et Bernard Valade

Epreuve du deuxième jour, l'épreuve de sociologie a été passée par 199 candidats. Les notes se répartissent comme suit :

0 ou 1 (copies blanches ou nulles)	: 12	copies
2 à 4 (manque total de sérieux)	: 57	»
5 à 9 (sujet non traité)	: 75	»
10 à 12 (copies correctes)	: 35	»
13 à 15 (bonnes copies)	: 13	»
> 15 (très bonnes copies)	: 7	»

La moyenne générale des notes des copies non nulles s'établit à 7 / 20, comme en 2004, celle des admissibles à 11.4 contre 11.8 en 2004. Le niveau est sensiblement le même que l'année précédente sur un sujet pourtant plus classique que celui de l'an dernier (« Peut-on expliquer des comportements sociaux sans les comprendre ? »)

D'une manière générale, la grille des critères d'évaluation des copies présentée pour l'épreuve d'économie s'applique aussi à l'épreuve de sociologie.

Sujet : les fonctions du conflit social

Le sujet renvoie d'évidence au titre du livre de L. Coser et aux analyses de G. Simmel discutées par son auteur. L'absence de référence à ces auteurs est pénalisante, mais leur utilisation trop « plaquée » ne suffit pas à valoriser les copies. Bien entendu, il ne fallait pas rabattre les fonctions sur le fonctionnalisme (en cela, la référence à Simmel aide), ni s'éloigner à l'excès des termes du sujet en confondant conflit social et grève ou mouvement social ou encore en l'assimilant à l'action collective.

Le sujet suppose une bonne maîtrise des théories sociologiques du conflit. On peut (re)lire à ce propos l'article de Pierre Birnbaum dans le *Traité de sociologie*. De K. Marx à A. Touraine, en passant par R. Dahrendorf, etc., les références mobilisables sont nombreuses. Il ne suffit toutefois pas de les réciter plus ou moins maladroitement, sans recul, de façon a-critique. Il faut les intégrer dans une problématique personnelle. Le sujet n'étant pas historiquement balisé, il appartenait au candidat de préciser le cadre chronologique des exemples nombreux sur lesquels il pouvait appuyer ses arguments. L'analyse appelait ainsi des connaissances historiques diverses, qui permettaient d'éviter de s'enfermer dans l'actualité la plus brûlante, et dans des développements pléthoriques sur le rôle des « nouveaux mouvements sociaux ».

Rappelons que dans l'introduction, il s'agit d'exposer clairement le sujet et d'analyser les concepts utilisés, ce qui permet de poser correctement toutes les dimensions sociologiques de la question. En l'occurrence, il fallait, bien entendu, ne pas simplifier la compréhension des termes du sujet, ni opérer un glissement non contrôlé des fonctions du conflit social dans la société aux fonctions du conflit social pour le sociologue. Le passage du conflit aux théories de l'action collective a souvent été trop peu explicité, débouchant, comme si c'était une suite logique et naturelle, sur les nouveaux mouvements sociaux ou encore sur la post-modernité, ces deux termes n'étant souvent pas explicités et assésés comme des formules magiques. On a souvent retrouvé une problématique duale du type « le conflit social créateur / destructeur du lien social », dont l'alternative ne suffisait pas à saisir l'ampleur de la problématique du sujet.

Les pistes thématiques possibles sont nombreuses : sociologie de l'intégration, de la régulation, du changement social, des classes sociales, sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux... Encore fallait-il ne pas confondre ou rabattre le sujet sur une seule d'entre elles, mais s'efforcer de le problématiser à leur prisme, la sociologie des conflits restant le fil conducteur pour visiter ces grands thèmes.

Pour clarifier les défauts à éviter et les qualités à développer, on peut classer les copies en trois grands groupes :

- 1) Les très mauvaises ou mauvaises copies se caractérisent par l'absence ou le manque de références sociologiques, par l'absence ou l'insuffisance de définition conceptuelle des termes, par une problématique déficiente, ou une pseudo-problématisation simpliste par exemple autour du plan : le conflit social c'est nuisible, mais ça peut aussi servir, sans se demander d'ailleurs toujours à qui et à quoi, ou encore par un manque flagrant d'organisation claire de l'analyse. La copie apparaît alors comme un essai plus bavard qu'argumenté.
- 2) Les copies moyennes, dans lesquelles il y a des références sociologiques, une connaissance de la littérature de base en sociologie et de certaines références plus spécialisées sur le sujet, mais :

- Soit la réflexion conceptuelle et théorique est lacunaire ; les concepts restent en partie flous, les auteurs sont évoqués par allusions, la problématique n'est pas assez fermement "tenue" et le candidat perd le fil de ce qu'il veut montrer. Ainsi, on a noté beaucoup de glissements du conflit social central (classes sociales par exemple) aux multiples petits conflits (internes à une entreprise ou à une organisation par exemple), ces passages n'étant que rarement commentés et souvent mal maîtrisés, alors que ces conflits diffèrent dans leurs fonctions.
- Soit le conflit est utilisé comme synonyme d'action collective organisée, ce qui mérite à tout le moins une discussion ; ou la notion de fonction est réduite à son acception fonctionnaliste, ce qui était évidemment maladroit et de toutes façons intenable sur toute la longueur de l'argumentation.

Constat aggravant : les exemples empiriques ne sont pas bien exploités, venant insuffisamment illustrer ou étayer des arguments précis.

- 3) Les bonnes et très bonnes copies témoignent de connaissances variées et bien maîtrisées de la littérature pertinente, reprennent leurs arguments dans une réflexion personnelle construite autour du sujet, selon un plan rappelant et discutant en introduction les concepts et posant correctement le problème. Ces copies identifient généralement deux ou trois grandes « fonctions » du conflit (par exemple, intégration et conflit, changement social et conflit,...) et les discutent comme argument principal de chacune de leurs parties. Certaines copies, parmi les plus réussies, ont examiné les liens entre le conflit, son institutionnalisation, et les répercussions sur des phénomènes comme le changement social ou plus précisément les changements dans la nature du lien social, ou encore la définition de certaines identités collectives. De bonnes copies ont interrogé la polysémie du terme de "fonction" pour justifier une observation concrète de certaines formes de conflit.

Parmi les lacunes d'ensemble, très peu de candidats ont fait la relation entre conflit et démocratie. On peut lire à ce sujet le texte de A.O. Hirschman sur les conflits, piliers des démocraties.

Pour conclure, rappelons comme tous les ans quelques conseils traditionnels de forme. Il faut soigner l'orthographe, l'écriture, le style (les familiarités avec les auteurs, et / ou avec le correcteur sont malvenues). Il faut également veiller à garder une certaine neutralité quand on présente des exemples, notamment quand il s'agit d'actualité récente. Un(e) candidat(e), dans une copie, par ailleurs bien informée, fustigeait ainsi en début de copie les fonctionnaires réactionnaires refusant toutes les réformes pourtant nécessaires, puis en conclusion tous ceux qui étaient incapables de voir les bienfaits d'un vote positif à la constitution européenne, afin d'illustrer l'utilité et le bien-fondé des conflits quand ils permettent de dépasser les immobilismes. Si le traitement journalistique du sujet n'était pas de mise, il fallait aussi éviter de se réfugier dans une approche purement académique sans références concrètes.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE

Jury : MM. Yves Deloye et Olivier Ihl

Il convient de rappeler la relative nouveauté de cette épreuve proposée aux candidats pour la deuxième année comme l'une des deux options possibles pour la 3^{ème} épreuve écrite du concours. De ce point de vue, le nombre de copies parvenues aux correcteurs (n = 79, soit presque une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente) témoigne de l'intérêt réel accordé par les étudiants à cette nouvelle épreuve qui présente le mérite d'ouvrir le vivier des candidats potentiels de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales. Les correcteurs ne peuvent que se féliciter de cette situation.

Pour le programme de cette épreuve, le principe retenu a été de proposer chaque année deux thèmes : l'un à dominante droit public (les institutions politiques de la Vème République : genèse et crise contemporaine), l'autre à dominante science politique (les transformations de la démocratie représentative). Cette distinction ne doit pas cependant occulter le fait que le jury attend une double compétence relative aux aspects juridiques et institutionnels et à la démarche de la science politique.

Répartition des 79 copies selon la note :

0 ou 1	: 3
2 à 4	: 6
5 à 9	: 24
10 à 12	: 21
13 à 14	: 15
15 à 17	: 10

Notes étalées de 01 à 17 sur vingt plus une copie blanche.

La moyenne des notes des candidats : 9.30 /20 (contre 9.25 en 2004).

Moyenne des notes des candidats admissibles : 13.2 /20 (contre 13.7 en 2004).

Sujet : Est-il pertinent de parler de « crise de la démocratie représentative » aujourd'hui ?

Le sujet proposé ne présentait pas de difficultés majeures, à l'exception toutefois du fait qu'il appelait une prise de distance critique de la part des candidat[e]s à l'égard du discours du sens commun sur la « crise de la représentation ».

De ce point de vue, les meilleures copies (25 copies, soit 32 % des copies non blanches) étaient une fois encore celles qui offraient une double mise en perspective du sujet : à la fois sur le plan historique (en n'oubliant pas les autres épisodes de désenchantement démocratique) et théorique (en étant ici sensible à la diversité des expériences démocratiques dans les pays occidentaux).

Souvent, les bonnes copies ont également su mobiliser une perspective comparée bienvenue pour prendre là encore une saine distance par rapport aux discours prophétiques ambiants. Une fois encore, de trop nombreuses copies tendent, à l'inverse, à confondre un raisonnement de science politique avec une copie de culture générale trop bavarde. Une telle situation est d'autant plus étonnante que la bibliographie, publiée au BO n° 29 du 17 juillet 2003 et

actualisée (BO spécial du 20 mai 2004), contenait tous les éléments nécessaires pour traiter les différentes dimensions du sujet et que le précédent rapport du jury (session 2004) avait appelé l'attention de tous sur ce point. Les conseils d'usage qui y étaient énoncés restent donc d'actualité. Car là est encore cette année, le principal étonnement du jury : près de 40 % des copies ne manifestent pas une connaissance minimale de la littérature scientifique sur le sujet. Cette faiblesse est toutefois moindre que l'année passée et témoigne probablement de l'importance nouvelle accordée par les centres de préparation à l'agrégation à cette épreuve.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE d'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DU MONDE CONTEMPORAIN

Jury : Sylvie April (rapporteur), Isabelle Backouche, Jean-Claude Caron et Judith Rainhorn

110 candidats présents (121 en 2004) ; deux copies blanches.

Répartition des 108 copies selon les notes

0 ou 1	:	1
2 à 4	:	21
5 à 9	:	38
10 à 12	:	30
13 et 14	:	7
15 à 18	:	11

Note minimum : 01 ; note maximum : 18

Moyenne des copies non nulles : 8.61 (8.63 en 2004 ; 8.31 en 2003 ; 6.88 en 2001)

Moyenne des copies des admissibles : 12.58 (13.20 en 2004 ; 12.75 en 2003 ; 10.04 en 2001)

Tous les candidats ayant obtenu à cette épreuve une note supérieure ou égale à 13 ont été admissibles. Parmi les 12 candidats ayant eu une note de 12/20, 11 ont été admissibles. À l'inverse, parmi les candidats ayant obtenu une note inférieure à 8 /20, un seul a été admissible.

Sujet : Famille et migrations

L'intitulé du sujet a surpris bon nombre de candidats, même si, en définitive, il n'a pas été pénalisant, puisque les notes sont sensiblement analogues à celles obtenues lors de la session 2004 et supérieures à celles des années antérieures, ce qui confirme une évolution constatée sur plusieurs années.

Remarques générales sur le sujet

Au delà de la première impression, une réelle réflexion, indispensable pour la construction d'une problématique pertinente à même de réellement traiter un sujet donné, permettait d'appréhender que ce sujet met au premier plan les acteurs de la migration qui sont à la fois au cœur du thème de travail proposé et du renouveau des études sur les phénomènes migratoires, dans le sillage de la nouvelle histoire sociale.

On pouvait, par exemple, partir du titre du roman d'Hector Malot « *Sans famille* », qui raconte l'itinéraire de Vitali, l'un de ces *girovaghi*, montreurs d'ours ou de singes, musiciens ambulants ou vendeurs de statuettes d'albâtre italiens qui, dans la seconde moitié du XIX^{ème}

siècle, parcouraient l'Europe. Le migrant apparaît de prime abord comme un déraciné, un exilé, quelqu'un ayant coupé les ponts et l'historiographie en a longtemps fait un homme jeune et célibataire dépourvu d'attaches familiales.

Pourtant, la famille joue un rôle fondamental dans le processus migratoire, à la fois parce qu'elle est souvent à l'origine du projet individuel (l'émigration comme soupape de sécurité pour l'économie familiale et, au-delà, villageoise), parce qu'elle est nourrie (y compris au sens propre) par l'aventure migratoire de ses membres, enfin parce que l'émigration est parfois l'occasion de fonder une nouvelle famille. Cette image du migrant - homme seul, travailleur - est aussi contredite par les sources : de nombreux témoignages, lettres, récits et aussi documents photographiques insistent sur la place de la famille (cf. les photos prises sur les bateaux ou à Ellis Island, la seule photo d'immigrés espagnols qui illustre la thèse de George Mauco intitulée *les étrangers en France* (1932), a pour légende « type de familles espagnoles misérables et prolifiques ». Les premières enquêtes sur les migrations se sont intéressées à la famille (*settlement studies*) tout comme les travaux de l'école de Chicago (cf. la fameuse étude de Thomas W. et Znaniecki F (1918), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*).

Il était important de mettre l'accent sur les différents rôles que la famille peut tenir dans le processus migratoire :

- la famille qui migre avec “ ego ”, dans le cadre de migrations familiales associant des éléments verticaux (ascendants, enfants) ou horizontaux (fratries) ;
- la famille qui demeure au pays, comme un point d'horizon pour le retour, à qui le migrant envoie de l'argent gagné dans l'émigration, et dont la subsistance est donc rendue possible par l'émigration d' “ ego ” ;
- la nouvelle famille fondée par le migrant dans le cadre de l'émigration : cas des célibataires qui se marient dans le pays d'accueil, avec un phénomène d'endogamie nationale ou, au contraire, de mixité matrimoniale.

Sur l'ensemble de la période, il y a une évolution chronologique globale qui va vers l'accroissement des migrations familiales. Cependant, il y a aussi de grandes différences en fonction des groupes de migrants, des destinations et des contextes locaux/nationaux :

- Différences entre les migrants qui quittent le pays pour un temps qu'ils pensent (qui ne s'avère pas toujours) court et qui partent le plus souvent sans famille (ex : les Italiens vers les Etats-Unis à la fin du XIXe ; Algériens dans les savonneries marseillaises ou les mines de Lorraine dans les années 1900, dans les usines automobiles dans les années 1930 à Paris et Lyon – cf. G. Massard-Guilbaud, (1995) – ou encore ceux qui font un départ définitif parce qu'ils sont victimes de persécutions politiques ou religieuses (ex : Juifs russes de l'Empire tsariste après les grands pogroms du début du XXe siècle, vers Paris ou vers New York - N. Green, 1985 et 1998 -, réfugiés allemands sous le IIIe Reich) et partent donc avec la famille au grand complet.
- Un même pays peut susciter différents types d'émigration, selon l'existence de filières régionales : les migrants italiens du Val Nure vers Nogent-sur-Marne migrent en famille et le lien n'est jamais véritablement rompu avec la famille élargie d'origine (cf. M.C. Blanc-Chaléard, 2000). Selon les périodes : le fascisme fait fuir un certain nombre d'opposants au régime, avec leurs familles pour la plupart d'entre eux, alors

que la période précédente connaissait majoritairement une émigration italienne individuelle.

- Différences selon les pays: les Polonais recrutés par la Société générale d'Immigration dans les années 1920 pour l'agriculture et les mines en France viennent presque toujours en famille, alors même que ni les enfants, ni les femmes, ni les ascendants ne sont directement productifs dans l'économie (cf. J. Ponty, 1988).
- Différences selon le cycle migratoire: la migration familiale vient souvent (pas toujours, cf. polonais ou juif russe) dans un second temps, après la migration des "pionniers". Attention, cependant: les distances sont moins un obstacle qu'il n'y paraît et beaucoup d'Italiens traversent l'Atlantique plusieurs fois par an, même à la fin du XIXe siècle, en fonction des saisons, de l'état du marché du travail, des opportunités diverses.

La famille est considérée comme un élément de stabilité pour le migrant (souvent mieux considéré quand il arrive avec sa famille). Elle est aussi un élément de socialisation différenciée: dans le cas d'une famille endogame, celle-ci entretient le rôle de "conservatoire" de la sphère privée; dans le cadre d'une famille exogame, elle accélère le processus d'intégration à la société d'accueil. La famille est aussi le lieu du maintien de certaines traditions culturelles, des fêtes, de la langue et de la religion: cf. les Russes blancs décrits par Nina Berberova à Boulogne - "Billankoursk" (*C'est moi qui souligne*, 1991).

Dans l'émigration, la famille (y compris élargie) est le lieu de l'exercice de solidarités très fortes, notamment dans le cadre du logement (partage, co-résidence, remplacement) et de l'activité professionnelle (on embauche les "frères" ou "cousins" sur les chantiers de construction ou dans les ateliers de confection).

Les femmes: travaillent-elles ou non? Cela dépend encore des groupes et des milieux d'accueil (Les Italiennes à Paris travaillent beaucoup plus que celles de New York). Lorsqu'elles travaillent, c'est souvent à domicile, ce qui leur permet de concilier activité professionnelle et soin des enfants en bas-âge: dans l'industrie de la confection ou dans la fabrication des fleurs artificielles, à New York par ex (Green, 1998). Si elles ne travaillent pas, elles peuvent participer au projet migratoire sans être pour autant directement productives (entretenir la famille, élever les enfants, seconder le mari: femmes de mineurs dans le Nord, (J. Ponty, 1988) ou la Lorraine (G.Noiriél, 1984).

Il y a aussi des migrantes célibataires, mais peu nombreuses: Anglaises, Françaises, Scandinaves qui partent vers les Etats-Unis à la fin du XIXe siècle.

Dans la plupart des cas de migration familiale, le maintien du cadre patriarcal d'origine dans l'émigration retarde l'émancipation féminine. Beaucoup d'entre elles ne travaillent pas hors du foyer: cf. la différence, dans les grandes villes américaines comme New York ou Chicago, entre les femmes italiennes qui travaillent peu et à domicile et les femmes juives d'Europe de l'Est, qui sont plus "libres" d'aller travailler à l'usine.

• Les enfants: ceux qui naissent dans l'émigration jouent un rôle de "sas" très important vers la société d'accueil: par l'instruction, par l'apprentissage de la langue, ils "enseignent" souvent le pays d'accueil à leurs parents. Si, comme dans le cas américain où prévaut le droit du sol intégral, ils bénéficient de la nationalité du pays d'accueil, ils sont un élément évident de sédentarisation définitive des parents. Le travail des enfants, qui participent ainsi à la réussite du projet migratoire, est fréquent à la fin du XIXe s.: petits Italiens musiciens des

rues (joueurs d'orgue de barbarie) dans les rues de Londres (John Zucchi, 1999) ou vendeurs de glace dans les grandes villes américaines (Kessner, 1977). Il est plus rare ensuite, car la politique de scolarisation et les contrôles de l'administration se font plus tatillons.

2. Ce que le jury attendait des copies et a valorisé

- Une définition des termes du sujet et une bonne connaissance de l'historiographie récente. Le choix du singulier " famille " doit être explicité ou du moins interrogé.
- Des connaissances quantitatives (données chiffrées permettant au moins de montrer la place de la migration féminine) et qualitatives à travers une pluralité d'exemples pris dans des pays d'origine et d'accueil de domaines géographiques variés, équilibrant les connaissances sur l'Europe et les USA.
- Des qualités de synthèse : le sujet est vaste et fait appel à de nombreuses connaissances. La difficulté principale est donc de construire un plan faisant apparaître la diversité des situations tant géographiques, que communautaires ou individuelles.
- Une prise en compte de l'évolution chronologique.
- Un questionnement spécifique autour de notions telles que « chaîne migratoire » ou « interconnaissance » .
- La comparaison avec les mécanismes de l'exode rural qui ont montré (J. Bourdieu, P.A Rosental, G. Postel Vinay, *Annales Histoire, Sciences sociales* 2000/5.) que la mobilité est au cœur du fonctionnement familial.
- Une réflexion sur la place des femmes dans les migrations.
- Si le rôle de la famille comme moteur ou comme déterminant de la migration a été largement abordé dans de nombreuses copies, très peu en revanche ont parlé de la famille dans l'émigration : son rôle d'espace de solidarités professionnelles, économiques, etc., son rôle de vecteur de l'intégration (ou le contraire), les mariages mixtes, le rôle des femmes comme maintien des traditions culturelles, le rôle des enfants par l'Ecole, ...

On pouvait adopter un plan thématique, mais il fallait faire attention à ne pas oublier la dimension chronologique du sujet et l'évolution du phénomène sur le siècle concerné et insister alors sur les grandes césures chronologiques.

On pouvait également adopter un plan chronologique (ce qu'ont fait de nombreux candidats). Il fallait alors justifier les bornes de chaque partie, tout en montrant que le phénomène n'était pas nécessairement concomitant selon les aires géographiques et selon les types de migrations.

Globalement, le plan suivant nous a semblé valide (même si d'autres sont possibles !) :

- I. 1850 - 1880 : le processus migratoire est ancien et hérité. En Europe, il s'agit surtout de migrations de maintien avec porosité des frontières internationales : migrations d'hommes en équipe ; surtout vers les Etats-Unis : migrations familiales de l'Europe du Nord (mormons, pionniers, etc.). La famille est au cœur

de processus de décision de la migration (notamment dans l'émigration de maintien).

- II. 1880 - 1914 : la croissance et la prolétarisation des migrations s'accompagnent d'une augmentation du nombre de célibataires dans les migrations, notamment transatlantiques. Les familles se font les canaux de la diffusion de l'information, par l'apparition des chaînes migratoires transnationales, etc. Une exception majeure : celle des Juifs d'Europe de l'Est liée aux grands pogroms qui migrent en famille (migration définitive).

- III. 1914-1939 : Cette dernière période est marquée par l'émergence des Etats comme acteurs des migrations (la famille perd son rôle moteur). C'est également l'ère des réfugiés (hausse des migrations familiales). Importance de la sédentarisation familiale, se pose alors la question du rôle de la famille dans l'intégration dans le pays d'accueil (femmes, enfants, etc.).

3. Ce que le jury a particulièrement sanctionné

- Malgré la formulation lapidaire du sujet, il est évident que celui-ci doit s'entendre dans les limites à la fois chronologiques et géographiques du programme officiel de l'épreuve. Le jury a sanctionné les copies « n'historicisant » pas le sujet.
- Les copies qui suivent la chronologie sans construire de réflexion, qui se contentent de dresser un catalogue, qui décrivent sans problématiser, qui établissent une simple distinction par aires géographiques.
- Une mauvaise compréhension ou une utilisation abusive et jargonnante de notions sociologiques. Il s'agit d'abord de construire une réflexion et un développement d'historien(ne).
- Les hors-sujets : les copies qui traitent de toutes les migrations sans les rattacher précisément au sujet.

En conclusion : si le jury regrette la très grande hétérogénéité des copies, il a été heureux de constater qu'un certain nombre de candidats ont su bien exploiter des connaissances pluridisciplinaires et faire preuve d'une capacité de réflexion qui est toujours valorisée par les historiens. Le jury n'a pas noté d'évolution significative pour cette épreuve par rapport aux années antérieures et recommande donc aux candidats les conseils d'usage : justifier le plan qui doit contenir des parties et sous-parties relativement équilibrées, respecter des qualités de forme (style et orthographe), construction d'une problématique donnant lieu à une argumentation solide s'appuyant sur des exemples, et bien sûr, bonne connaissance du sujet, ce qui suppose d'avoir lu au moins une grande partie des ouvrages et articles mentionnés dans les indications bibliographiques. La conclusion ne doit pas être bâclée : reprenant les principaux éléments de la problématique développée, elle doit aussi ouvrir sur d'autres questions envisageables.

Note : il est rappelé que pour les nouveaux thèmes d'épreuves écrites de la session 2006, les indications bibliographiques ont été publiées au BOEN, n° spécial du 19 mai 2005.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Jury : Alain Michel (rapporteur), Laurence Scialom, Valérie Oheix et Bernard Valade

1) Généralités sur l'organisation de cette épreuve

Il est rappelé que l'épreuve (coefficient 5) dure une heure : l'exposé de 45 minutes est suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. Il est recommandé de faire un exposé d'une durée proche de 45 minutes. Le candidat ne peut dépasser cette durée ; au cas où il est manifeste que l'exposé ne va pas tenir dans le laps de temps imposé, le jury prévient le candidat qu'il lui reste une ou deux minutes pour conclure. Si la durée de l'exposé est inférieure à 45 minutes, cela ne conduit pas à accroître le temps de la discussion avec le jury.

A partir de la session 2006, le jury s'efforcera de commenter le moins possible l'exposé, de manière à consacrer le maximum des quinze minutes de discussion à vérifier les connaissances du candidat, d'abord pour demander des précisions sur le sujet de l'exposé puis dans d'autres domaines, cinq minutes environ étant consacrées à des questions d'histoire. Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas que soit prise en compte une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, car le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa. Or, il est impératif de contrôler les connaissances des candidats dans ces deux domaines des sciences sociales.

La préparation en salle de bibliothèque est de 6 heures. A l'issue du concours, le président a établi un inventaire complet des ouvrages, ce qui a permis de recenser les principales carences, mais aussi d'écartier certains ouvrages ou documents ne présentant plus d'intérêt. Ce tri et un classement de la bibliothèque en 30 rubriques devraient faciliter son utilisation pratique. La liste des ouvrages peut être consultée sur la base sciences économiques et sociales du site des ENS (pages concours) : <http://ses.ens-lsh.fr>

Des achats d'ouvrages doivent permettre de continuer la mise à niveau et l'actualisation de cette bibliothèque. Toutefois, certains ouvrages étant épuisés ou indisponibles (par exemple les ouvrages de R. Dahrendorf ou de W.O. Williamson), la mise à niveau ne peut être complète. De surcroît, le budget alloué à ces achats est limité. La liste des acquisitions 2006 sera affichée dans la salle de bibliothèque. Un contrôle sera effectué à la sortie des candidats, quelques ouvrages ayant disparu.

2) Sujets de la session 2005

Sujets à dominante économique

L'économie française est-elle de plus en plus concurrentielle ?

Capital humain et croissance économique

Service public et marché

Risque et incertitude en économie

Actualité de Keynes

Les politiques de lutte contre la pauvreté

La libéralisation financière est-elle source d'instabilité ?

L'information en économie

Existe-t-il une économie post-fordiste ?

Inflation, déflation
Salaire et productivité
L'apport de Schumpeter à l'analyse économique
Les banques centrales ont-elles des comptes à rendre ?
La concurrence fiscale
Enjeux économiques du vieillissement de la population
Faut-il réformer la protection sociale en France ?
Les mutations des politiques monétaires
Les cycles, phénomènes réels ou financiers ?
Faut-il favoriser l'épargne ?
Economie et justice sociale
Organisation du travail et croissance économique
L'économie de la connaissance
Productivité et emploi
La rationalité en économie
Investissement et fluctuations économiques
Démographie et politiques économiques
Monopole et concurrence
La monnaie n'est-elle qu'un voile ?
Comment réduire le déficit de la sécurité sociale ?
Ethique et économie
Pourquoi a-t-on pu parler de révolution keynésienne ?
Politique économique et réduction des inégalités

Sujets à dominante sociologique

L'école contribue-t-elle à l'égalité des chances ?
La sociologie des religions : aspects classiques et renouvellement
La place de Marx dans l'histoire de la sociologie
L'âge comme variable d'analyse sociologique
Y-a-t-il une spécificité du raisonnement sociologique ?
L'opinion publique
Présentez et illustrez les principaux thèmes de la sociologie de Max Weber
Le discriminant « masculin/féminin » en sociologie
Le lien social
La famille, comme objet d'étude sociologique
L'école en France s'est-elle démocratisée ?
La sociologie de Durkheim reste-t-elle d'actualité ?
Qu'est-ce que l'idéologie ?
Sociologie de la culture : objet et enjeux
En quoi la pensée de Tocqueville intéresse-t-elle la sociologie ?
Théories sociologiques et doctrines sociales
Citoyenneté et multiculturalisme
La place de l'enquête dans les études sociologiques
La sociologie politique
La sociologie du travail
Qu'est-ce que le totalitarisme ?
La mobilité sociale
Holisme et individualisme en sociologie
Normes et déviance
Sociologie des professions

Les transformations de la famille
Histoire et sociologie
Les analyses sociologiques du chômage
Sociologie et politiques scolaires
Sociologie des valeurs
La sociologie de Georg Simmel

Remarque : le jury évite de donner des sujets de leçon directement liés aux thèmes des épreuves écrites pour ne pas favoriser de candidats.

3) Brève analyse des résultats

Les notes des 63 candidats admissibles, tous présents à cette épreuve s'échelonnent de 02 à 18, ce qui montre la très grande hétérogénéité des compétences des candidats dans cette épreuve, même si le principe d'un concours implique d'étaler les notes afin de départager les candidats.

Distribution des notes

02 à 05 : 13 candidats
06 à 09 : 19 »
10 à 12 : 16 »
13 à 15 : 11 »
15 à 18 : 4 »

La moyenne des notes des 63 candidats est de 9.27 (10.35 en 2004), celle des notes des admis est de 11.76 (12.60 en 2004).

4) Quelques conseils aux candidats

Pour leur exposé, la plupart des candidats ont à peu près respecté le temps imparti ; toutefois, certains exposés n'ont pas dépassé 25 à 30 minutes, ce qui a été fortement pénalisé. Il convient donc de viser une durée d'exposé assez proche des 45 minutes, mais un bon exposé de 40 minutes ne sera pas pénalisé. En revanche, il est fortement déconseillé d'indisposer le jury par des digressions ou des considérations hors sujet afin de « tenir » le temps. De même, est-il déconseillé d'accélérer le débit pour finir dans les temps.

D'une manière générale, il convient de se détacher de ses notes et de parler distinctement en essayant d'intéresser le jury. La leçon vise à jauger entre autres compétences la capacité à communiquer. La plupart des candidats ont construit un plan lisible, soit montré grâce au rétroprojecteur à la disposition des candidats, soit inscrit au tableau, ce qui a l'inconvénient de prendre du temps qui pourrait être consacré à l'exposé lui-même. Certains candidats ont manifestement cherché à gagner du temps lors de l'inscription au tableau du plan, ce qui n'a évidemment pas trompé le jury.

Sur le fond, trop de candidats n'ont pas vraiment traité le sujet posé. Ce qui signifie souvent une insuffisante réflexion sur les termes exacts du sujet. Trop souvent aussi le plan n'est pas pertinent ou trop déséquilibré. Enfin, la conclusion est souvent bâclée, alors qu'elle doit montrer la capacité à résumer l'essentiel de l'argumentation et à ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

En particulier, il convient de réfléchir au sujet avant de se précipiter vers les rayons de la bibliothèque pour accumuler un nombre aberrant d'ouvrages. Trop d'exposés consistent en juxtaposition arbitraire ou maladroite de passages puisés au fil des pages lues à un rythme rapide. S'il est essentiel de situer la problématique du sujet par rapport aux grands débats théoriques en économie ou sociologie, et donc de se référer aux auteurs essentiels par rapport au sujet précis, il ne faut pas tomber dans le travers qui consiste à citer le maximum d'auteurs au risque de donner une impression de grande superficialité.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

Lors de la discussion avec le jury, il est préférable d'avouer ne pas connaître la réponse à une question que de se perdre dans des digressions pénalisantes. En effet, il vaut mieux permettre au jury de poser d'autres questions sur lesquelles on sera moins ignorant.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE COMMENTAIRE D'UN DOSSIER

Jury : Sylvie Aprile, Antoine Bevort, Maryse Bresson, Jean-Claude Caron, Geneviève Grangeas, Jean-Christophe Marcel, Didier Vin-Datiche.

1) Remarques générales

L'épreuve sur dossier (coefficient 3), qui dure 45 minutes, consiste en un commentaire de texte dont la durée est de 30 minutes, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. La durée de la préparation est de 4 heures. Pour cette épreuve, les candidats ne peuvent consulter aucun document autre que le texte proposé. L'exposé ne peut excéder le temps imparti. Un exposé trop court est pénalisé en fonction de l'écart avec la durée prescrite.

La session 2005 est l'occasion, désormais rituelle, de rappeler certaines des contraintes dans lesquelles l'épreuve de dossier s'inscrit. L'exposé est de 30 minutes et cette durée ne doit pas être dépassée. La gestion du temps est essentielle, et il est mal vu du jury d'annoncer une conclusion et d'essayer de gagner encore quelques minutes pour terminer son exposé, comme l'ont fait cette année quelques candidat(e)s en plus grand nombre que lors de la session passée.

Rappelons aussi que la meilleure façon d'optimiser son exposé est d'écrire uniquement sur le recto de feuilles qu'on a préalablement numérotées, afin d'éviter de les mélanger et perdre le fil de son discours, certains ne l'ont pas encore assimilé... Pour rester dans les remarques classiques, répétons que l'oral d'agrégation n'impose pas de normes concernant l'utilisation du tableau, comme cela semble être le cas au CAPES. De même, il est indifférent que la personne interrogée parle debout ou assise. Néanmoins, noter en silence, en tournant le dos au jury, son plan au tableau, est une mauvaise stratégie qui fait perdre quelques précieuses minutes durant lesquelles on peut par exemple expliciter le choix et l'ordre des parties, notamment quand elles comportent des intertitres dont l'énumération écrite et silencieuse devient vite très fastidieuse.

Tout comme l'an passé, trop d'exposés montrent une mauvaise gestion des parties. Trop souvent le plan annonce un propos structuré dont, faute de temps, la troisième partie se trouve sacrifiée afin de ne pas dépasser les 30 minutes imparties. À noter que cette année, les plans stéréotypés du type « apport du texte » ; « méthodologie utilisée » ; « critique » ont été, et c'est heureux, beaucoup plus rares.

Concernant le contenu de l'exposé, le commentaire de l'article ne peut se réduire à un résumé même pertinent, de sorte que le texte ne peut constituer la seule substance du commentaire. L'exposé doit introduire une valeur ajoutée, dont les commentaires critiques constituent l'ingrédient minimum. Un bon commentaire expose dès l'introduction des éléments qui permettent de contextualiser l'article, son objet, les références théoriques et méthodologiques. En d'autres termes, tout en présentant de façon détaillée le texte, le candidat doit faire la preuve de sa culture sociologique, économique et/ou historique en illustrant son propos de remarques qui vont au-delà du résumé, évitent la paraphrase, tout en restant centré sur des remarques ayant un rapport étroit avec le contenu du dossier. La difficulté consiste évidemment à adopter une juste mesure entre une claire restitution du texte et la mise en perspective de celui-ci.

Concernant les questions, même si globalement les candidats de cette année se sont prêtés à cet exercice de meilleure grâce que l'an passé, rappelons qu'elles sont partie prenante de l'épreuve. Un candidat qui perd tous ses moyens à ce moment ne peut pas avoir une bonne note. Même quand il ne connaît pas la réponse, lorsque le jury lui tend des perches, la réactivité et la recherche active de réponses est appréciée et valorisée. Il ne faut donc pas hésiter à « raisonner tout haut », car on fait là la preuve qu'on prend le problème à bras le corps, ce qui met le jury dans de meilleures dispositions que quand il se heurte au silence.

Le tableau suivant fournit les moyennes de l'épreuve, observées sur les quatre années consécutives.

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2003-2004
Ensemble	10,00	10,30	11,60	9,93	9,84
Sociologie	10,36	9,23	12,47	9,84	9,94
Economie	9,60	11,37	10,82	10,03	9,73

Comme on peut le voir sur les lignes correspondant à chacune des disciplines, les notes fluctuent d'une année sur l'autre, ce qui fait apparaître clairement que la préparation du concours ne se prête pas à la mise en place de stratégies opportunistes : les textes varient d'une année sur l'autre, sur le fond comme sur la forme.

Ces remarques générales étant faites, on peut passer aux remarques portant sur chaque discipline et, en dernier lieu, à la place de l'histoire dans cette épreuve.

2) Le traitement des textes fournis en dossier d'économie

Comme les années précédentes, les textes tenant lieu de support de dossier en économie étaient de facture assez variée. La première difficulté à laquelle le candidat était confronté était donc celle de savoir évaluer le type d'article dont il héritait, afin de déterminer le traitement qu'il allait devoir en faire. Ce qui fait qu'avant toute autre démarche, le candidat doit prendre le temps d'examiner le texte, de s'interroger sur sa provenance et sur l'objectif de son auteur.

Il est évident, par exemple, qu'un article portant sur la mesure de la préférence pour le présent ne peut donner lieu au même type de traitement qu'un autre, sur l'évaluation de l'importance du bénévolat, et ce même si les deux textes émanent du même institut. Certes, l'un et l'autre conduisent à soulever des questions théoriques et posent des problèmes d'évaluation, de sorte qu'aucune de ces deux dimensions ne doit être négligée, mais leur champ n'est pas le même et le rapport entre ces deux types de préoccupation n'est pas du même ordre dans les deux cas. Dans un cas on est conduit à expliquer en quoi l'économiste est concerné par la mesure de quelque chose qui apparaît comme une donnée psychologique, dans l'autre en quoi il l'est par quelque chose qui semble relever de l'engagement militant ou du choix de vie. Dans les deux cas, l'économiste n'est évidemment concerné que jusqu'à un certain point et c'est ce qui doit être expliqué, en mettant le doigt sur les variables économiques impliquées (pour faire simple, le taux d'intérêt et la production dans le cas de ces deux exemples).

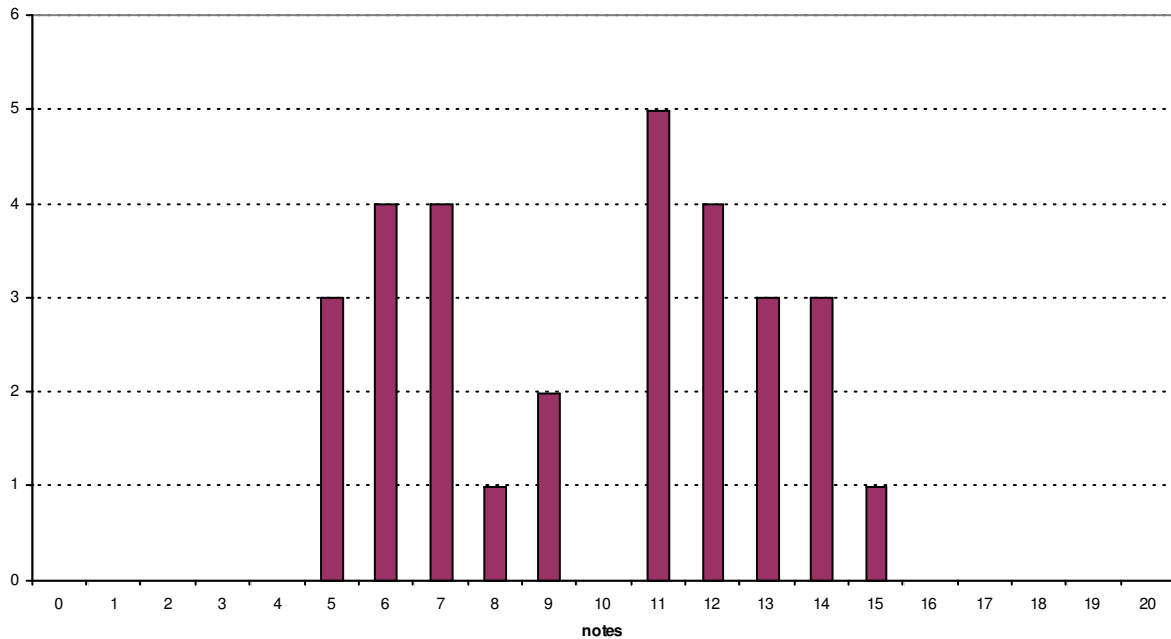
De la même manière, on peut noter que certains textes renvoient à des préoccupations d'actualité très fortes (ainsi le chômage ou les retraites), alors que d'autres s'inscrivent plutôt dans le débat théorique, même s'ils peuvent, de plus loin, être raccordés à des préoccupations pas si différentes (la réflexion sur l'altruisme intergénérationnel, par exemple). Dans tous les cas de figure, on attend évidemment du candidat un recadrage théorique aussi bien qu'un éclairage quant à un lien avec des préoccupations concrètes. Mais selon l'article, le dosage de ces diverses considérations ne sera pas le même.

L'une et/ou l'autre de ces démarches (recadrage théorique et relation à la réalité économique) peuvent conduire le candidat à prendre une certaine distance par rapport au texte : à lui d'évaluer jusqu'à quel point il peut et doit le faire. La paraphrase n'est jamais satisfaisante mais des développements qui donneraient l'impression que l'on cherche à fuir le texte ne peuvent pas non plus satisfaire le jury. Il est d'ailleurs à noter que c'est souvent cette impression que donne la technique bien rôdée des citations multiples, souvent artificiellement reliées au sujet et n'apportant de ce fait aucune plus value à l'exposé, voire même risquées si elles suscitent des questions restant sans réponse.

On éprouve également ce type de frustration lorsqu'un candidat fait l'impasse sur toutes les informations du type tableau ou graphique que contient le texte. S'il est bien évident que dans la plupart des cas, les articles proposés sont suffisamment riches pour que l'on puisse se permettre de privilégier l'une ou l'autre des dimensions de l'exposé, il n'en reste pas moins qu'il existe un risque à ne pas présenter du tout des chiffres ou calculs utilisés par les auteurs à l'appui de leur démonstration. Le risque de noyer le jury sous les chiffres existe aussi et c'est au candidat d'évaluer l'utilisation qu'il est opportun de faire de ces matériaux, sur la base du double critère de leur importance dans le texte et de sa compétence à la matière : à lui de développer les aspects du texte qui lui permettent de faire valoir ses qualités plutôt qu'à donner au jury des verges pour se faire battre.

Bien entendu, l'appréciation du jury se fonde avant tout sur le fait de savoir si l'article proposé a été compris ou non, ce qui conditionne sa bonne utilisation pour construire un exposé. Avant toute chose, le candidat a donc à s'assurer qu'il a compris ce qu'il a lu, au moins pour l'essentiel. Or, quel que soit le degré de technicité de l'article qu'il a en main, cela n'est possible qu'à la condition de maîtriser un certain nombre de concepts de base, ce dont on peut déplorer que ce ne soit pas toujours le cas.

Notes de l'1^{re} preuve Dossier - Economie



Le traitement des textes fournis en dossier de sociologie

Comme les années précédentes, les dossiers de sociologie présentaient tous, à quelques exceptions près, une dimension théorique appuyée sur des faits construits par un protocole d'enquête en général aisément identifiable. Leur contenu, parfois « surprenant », à l'image du texte sur le travail des prostituées mettait les candidats dans la situation d'un enseignant de SES qui doit parfois présenter à ses élèves des phénomènes sociaux liés à des sujets délicats ou tabous.

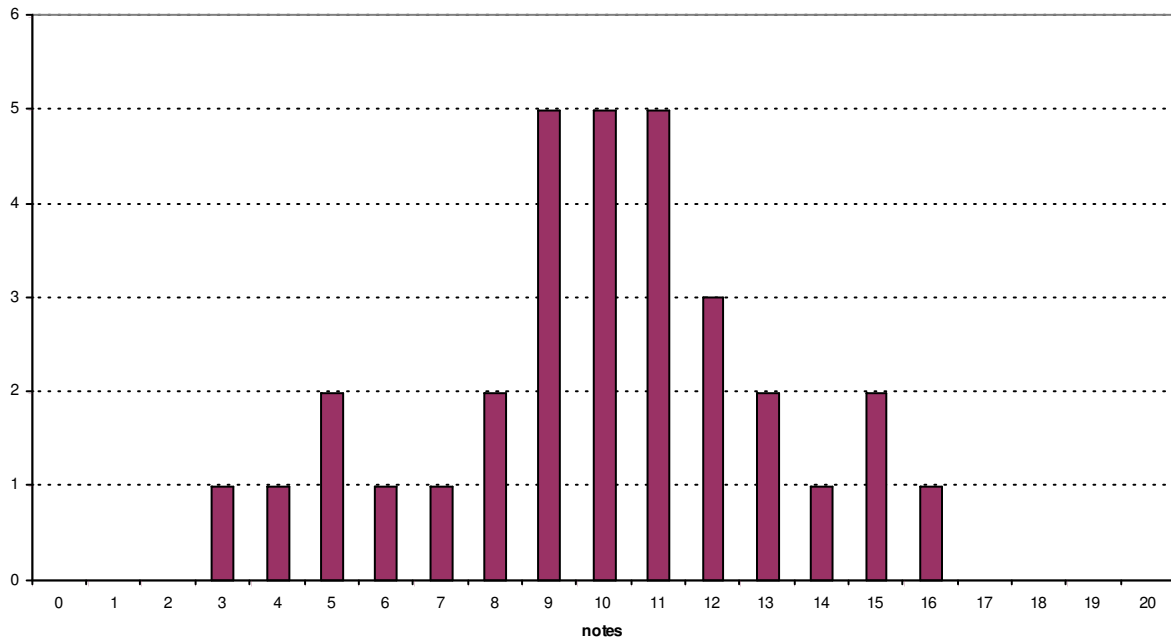
Sur le plan de la forme, nous ne répèterons pas les remarques relatives à la gestion du temps et à l'équilibre des parties, à l'utilisation du tableau... consignées en préambule du rapport, et qui concernent bien évidemment les prestations en dossiers de sociologie. Ajoutons seulement qu'il faut faire attention à rester simple, car certes il n'est pas interdit de reproduire des enchaînements théoriques compliqués, mais il importe de ne pas oublier les raisonnements de base et les réalités sociales qui contribuent ou non à l'actualité desdits raisonnements.

Sur le fond, nous remarquons que cette année les méthodologies ne sont parfois pas maîtrisées ; en particulier, la lecture d'un tableau de régression logistique a donné lieu chez un candidat à de graves contresens lors de l'exposé : voyant grisée toute la ligne « hommes » (pour l'analyse de la variable « sexe »), il en a déduit qu'elle représentait des catégories de personnes qui n'avaient pas été sondées, et a persisté dans cette erreur après les questions du jury. L'utilisation des théories et des auteurs « classiques » ne saurait souffrir une simple mention superficielle, de type vernis culturel, dénuée de connaissances solides. Ainsi, si l'on cite *l'Inégalité des chances*, il importe de savoir de quels coûts précisément parle R. Boudon quand il explique les décisions des familles dans les choix d'orientation de leurs enfants. De même, il est gênant d'évoquer la métaphore du « feu de camp » pour expliquer la théorie des classes sociales chez Halbwachs sans savoir ce que symbolise ledit feu, ou d'ignorer qui représente le fameux « eux » désignés en opposition au « nous » des familles ouvrières étudiées par Hoggart ! Les résultats établis par Bourdieu dans *la Distinction* à propos du style de vie de la classe ouvrière sont mal maîtrisés. Enfin, il est surprenant de constater que les

travaux récents de Galland sur la jeunesse, dont plusieurs textes autorisaient la mention et le commentaire, ne sont guère connus, et que pour nombre de candidats les travaux sur la sociabilité se résument aux analyses de Granovetter.

Certains conseils plus formels peuvent aussi être rappelés, même si évidemment le jury sait (pour y avoir été soumis lui-même) que passer un oral d'agrégation est une épreuve physique et nerveuse, et que chacun fait de son mieux avec ses moyens pour y faire face. Néanmoins, il importe de ne pas se faire prier pour entrer dans la salle d'examen. Il faut articuler et parler de façon audible. Un débit de parole trop scandé, ou trop monotone est préjudiciable à la qualité de l'exposé, et peut se corriger facilement moyennant quelques séances préalables d'entraînement qui pourraient servir, par la même occasion, à apprendre à maîtriser son temps. Enfin, adopter un ton trop ironique ou ouvertement « offensif » pour dénoncer la violence symbolique subie durant l'oral, sous prétexte d'illustrer la méthodologie de Bourdieu, est un jeu dangereux.

Notes de l'1^{re} preuve Dossier - Sociologie



La place de l'histoire

L'histoire n'apparaît rappelons-le que dans la seconde partie de l'épreuve, celle des questions. Certes cette interrogation n'est pas essentielle mais elle est néanmoins importante pour valoriser un exposé ou en souligner les lacunes, dans une notation qui est collégiale. La genèse et l'inscription dans le temps d'un phénomène sociologique ou économique sont indispensables pour en appréhender et en discuter la portée. Les candidats semblent trop souvent dérouterés par des questions simples portant sur la naissance du chômage, sur la mise en place des lois sociales en France et en Europe, ou sur les premières formes de mondialisation. Peut-on déconnecter la pensée et l'analyse économiques, la naissance de concepts en sociologie ou les enquêtes de terrain, des événements et mutations qui les ont accompagnés ? Trop de candidats n'envisagent ainsi le rôle de l'Etat qu'à partir de 1945, font naître la Banque de France à la fin du XIXe siècle voire après la Seconde Guerre mondiale. Il semble qu'un peu de curiosité et de culture générale peuvent aisément permettre de s'entraîner à répondre à des questions liées au thème central du dossier.

Liste des textes fournis

Textes de sociologie

Philippe Robert Marie-Lys Pottier	Les préoccupations sécuritaires : une mutation ?	<i>R. franç. sociol.</i> 45-2 2004, pp. 211-242
Christian Le Bart	Stratégies identitaires de fans.	<i>R. franç. sociol.</i> 45-2 2004, pp. 283-306
Nicolas Herpin Jean-Hugues Déchaux	Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité.	<i>Economie et Statistique</i> n°373, 2004, pp. 3-32

Pierre Bourdieu	L'objectivation participante.	<i>Actes de la recherche en sciences sociales</i> – n°150, pp. 43-58.
Bernard Lahire	Formes de la lecture étudiante et catégories scolaires de l'entendement lectoral.	<i>Sociétés contemporaines</i> , 2002, n° 48, pp. 87-107.
Pierre Périer	La mémoire des familles populaires – effets biographiques des perspectives et souvenirs de vacances.	<i>Cahiers internationaux de sociologie</i> , vol. vol. CXV, pp. 205-227
Nicolas Hatzfeld	L'intensification du travail en débat. Ethnographie et histoire aux chaînes de Peugeot-Sochaux	<i>Sociologie du travail</i> 46, (2004) 291-307
Tristan Poullaouec	Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants.	<i>Economie et statistique</i> n°371 – 2004, pp. 3-22.
Christophe Brochier	Le travail des prostituées à Rio de Janeiro	<i>R. franç. sociol.</i> 46-1, 2005, pp. 75-113
Hyacinthe Ravet Philippe Coulangeon	La division sexuelle du travail chez les musiciens français.	<i>Sociologie du travail</i> 45 (2003), pp. 361-384
Clémentine Rossier Henri Leridon	Pilule et préservatif, substitution ou association ?	<i>Population</i> , 59 (3-4), 2004, pp. 449-478

Textes de sciences économiques

Luc Arrondel André Masson Daniel Verger	Mesurer les préférences individuelles pour le présent.	<i>Economie et statistique</i> , n°374-375, 2004
Rober M. Solow	Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ?	<i>Revue de l'OFCE</i> 83, Octobre 2002
Stéphane Lambrecht	Altruisme familial et dette publique.	<i>Revue française d'économie</i> , n° 3/vol XIX
Lionel Prouteau François-Charles Wolff	Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation.	<i>Economie et statistique</i> , n°373, 2004
Alain Serres Florian de Pelgrin	La baisse des taux d'épargne privée durant les années 90 dans les pays de l'OCDE.	<i>Revue économique de l'OCDE</i> , n°36, 2003/1

Pierre Cahuc et alii	Epargne de précaution, réseaux sociaux et assurance chômage	<i>Revue Française d'Economie</i> , pp. 3-36, vol. 19, 2004
Jean-Louis Guérin, Florence Legros	L'âge de la retraite, choix politique, économique ou individuel ?	<i>Revue d'Économie politique</i> , numéro spécial « retraite et marché du travail » - mars/ avril 2005
Patrick Vilieu	Une macroéconomie sans LM	<i>Revue d'Économie politique</i> , 114(3), mai-juin 2004
Antoine Rebérioux	Gouvernance d'entreprise et théorie de la firme : quelle(s) alternative(s) à la valeur actionnariale ?"	<i>Revue d'Economie Industrielle</i> , n° 104, 4ème trimestre 2003
Yves de Curraize	Inégalités de salaires entre femmes et hommes et discrimination	<i>Revue de l'OFCE</i> , Juillet 2004
André Cartapanis	Le déclenchement des crises de change : qu'avons-nous appris depuis dix ans ?	<i>Economie internationale</i> , 97 (2004)

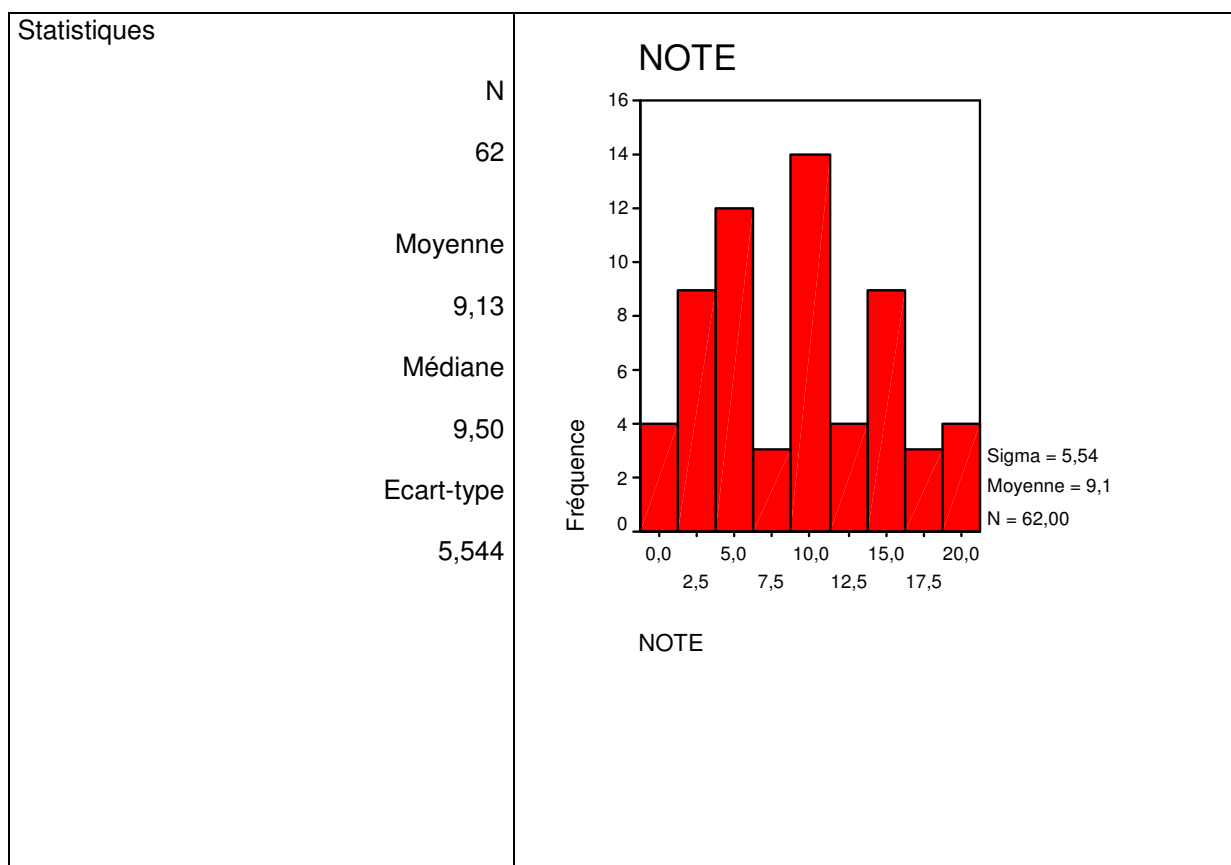
RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES ET STATISTIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES SOCIALES

Jury : Jean-Paul Beltramone, Michel Bonneau (rapporteur), Anne-Marie Litovski

Cette épreuve orale (coefficient 2) dure 30 minutes et le temps de préparation est de 1h30 (avec accès interdit à tout document). Les examinateurs ont entendu 62 candidats sur les 63 admissibles. Le double objectif de cette épreuve est de s'assurer que le candidat, d'une part maîtrise les outils mathématiques et statistiques utilisés par les professeurs d'économie dans l'enseignement secondaire, d'autre part possède une culture mathématique et statistique suffisante pour la compréhension des théories et des analyses quantitatives socio-économiques, présentées souvent sous un aspect formalisé.

Chaque candidat a exposé un sujet proposant au moins 2 exercices sur des parties différentes du programme. Un large échantillon de ces sujets est donné en annexe (n°1,3,4,5,6,7,8,10). L'exigence n'est pas la même selon les sujets, car certains exercices sont un peu plus difficiles ou exigent plus de calculs. La notation tient compte de la difficulté du sujet, notamment de la formalisation et de la longueur des exercices. L'étudiant peut proposer de commencer par l'exercice de son choix et doit gérer au mieux son temps. En effet, l'exposé dure une demi-heure, et certains candidats perdent du temps à relire le sujet ou à trop détailler certaines étapes de calcul. L'important est de bien expliquer son raisonnement, de donner les justifications pertinentes et de prouver aux examinateurs que l'on maîtrise bien les notions mathématiques et statistiques nécessaires pour résoudre les exercices.

Résumés statistiques de la série des notes



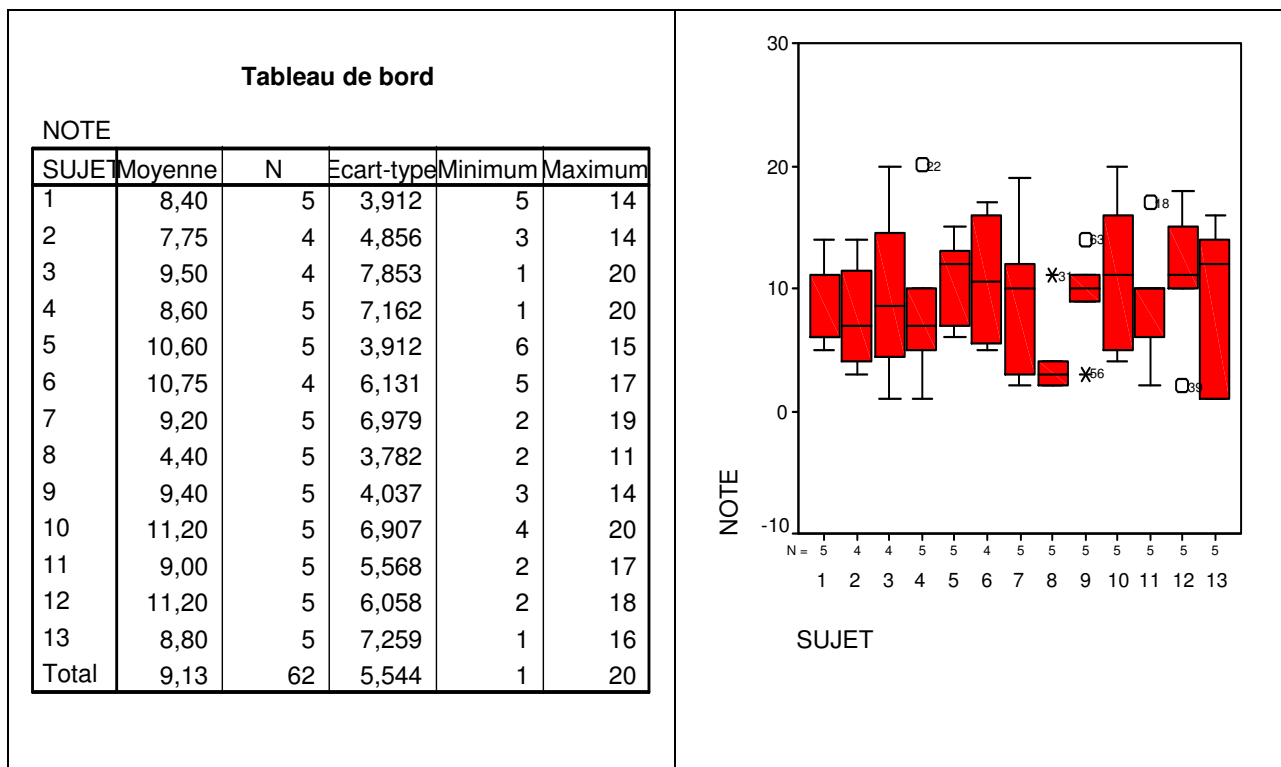
--	--

Environ un quart des candidats, qui ont une note inférieure à 5/20, n'ont pas le niveau élémentaire, en mathématiques et statistiques, d'un élève de classe de première ES, ce qui les mettra en difficulté en face d'élèves. Ils ont de très grosses lacunes non seulement sur les connaissances exigées par le programme, mais surtout sur les raisonnements mathématiques et statistiques de base. Par exemple, certains n'arrivent pas à lire un tableau à double entrée, confondent nombre opposé et inverse, ne dominent pas le formalisme de certaines notations, n'arrivent pas à écrire correctement les formules (par exemple pour la variance empirique), d'autres ne possèdent aucun formalisme en calcul des probabilités, en calcul matriciel. Certains n'ont jamais manipulé de logiciels statistiques.

Beaucoup ont fait de grosses impasses en statistiques, et n'ont aucune notion des estimateurs, des tests, des modèles de régression ou d'analyse en composantes principales. En probabilités, certains candidats rencontrent de grosses difficultés pour identifier une probabilité conditionnelle et ne connaissent pas la définition d'une espérance mathématique, d'une fonction de répartition, d'une fonction densité, ... Certains candidats possèdent plus ou moins bien les outils de base en analyse (étude de fonctions, dérivation, intégration, suites arithmétiques ou géométriques, calcul matriciel simple) et n'arrivent pas à les utiliser correctement dès qu'il y a une formalisation dans le sujet.

En revanche, un bon quart d'étudiants, dont la note est supérieure à 14, a montré dans cette épreuve, une bonne maîtrise des méthodologies mathématiques et statistiques, tant dans le raisonnement, que dans les connaissances, leur exposé étant très clair avec des justifications pertinentes. Trois étudiants ont même obtenu une note de 20/20.

A titre d'information, les tableau et graphique ci-joints permettent de mesurer la diversité des notes selon les sujets, et de constater que l'on peut obtenir une bonne note, même sur des sujets qui pourraient paraître difficiles.



--	--

En conclusion, nous conseillons donc aux futurs candidats :

- 1- de faire un exposé clair, concis, précis, en gérant au mieux le temps qui leur est imparti. Les candidats doivent faire preuve de dynamisme, contrôler leur expression écrite et orale, expliciter leur raisonnement avec clarté et logique. Il est primordial de réfléchir avant de parler et d'éviter d'accumuler des propos erronés, contradictoires ou incohérents.
Si les calculs s'avèrent un peu longs, il convient de privilégier les aspects méthodologiques.
Il convient de montrer aussi ses capacités à analyser et à résoudre un problème mathématique lié à une situation économique ou sociale, à comprendre le formalisme mathématique et les calculs statistiques, à interpréter des sorties de logiciels informatiques relatifs à des traitements statistiques dans le but d'analyser des données socio-économiques.
- 2- de bien connaître le programme de mathématiques de première et terminale du lycée, mais aussi les programmes de licence de sciences économiques et des enseignements de statistiques de second cycle.

Les principales notions du programme de cette épreuve sont regroupées ci-dessous selon les 4 domaines des mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales, illustrées par une bibliographie non exhaustive.

Analyse

- Fonction numérique d'une variable réelle : continuité, dérivabilité, tableau de variation, graphe, convexité. Primitives, calcul intégral. Développements limités, formule de Taylor.
- Fonction numérique de plusieurs variables : dérivées partielles, gradient, différentielle d'ordre 1 et 2. Intégrales doubles.
- Optimisation d'une fonction de plusieurs variables. Multiplicateurs de Lagrange.
- Suites : sens de variation, convergence. Suites récurrentes, suites arithmétiques, géométriques. Application au taux d'intérêt.
- Séries : définition, convergence, cas des séries de terme général : q^n , $q^n/n!$, $(1/n)^k$.

Algèbre et géométrie

- Espaces et sous-espaces vectoriels de dimension finie: bases, dimension :exemple \mathbb{R}^2 , \mathbb{C} .
- Applications linéaires : noyau, image, rang. Matrice d'une application linéaire.
- Opérations sur les matrices. Changement de base. Diagonalisation .
- Résolution d'un système linéaire d'équations.
- Produit scalaire, distance, norme. Projection orthogonale.
- Equation de droites dans le plan, de plans dans l'espace.

Calcul des probabilités

- Evénements aléatoires, probabilité dans le cas d'un univers fini ou infini.

- Probabilités conditionnelles, théorème de Bayes. Evénements indépendants.
- Variables aléatoires réelles discrètes ou continues. Fonction de répartition. Densité de probabilité
- Moments centrés ou non centrés (moyenne, écart-type). Espérance mathématique d'une fonction d'une variable aléatoire. Quantiles d'ordre p.
- Loi de probabilité de variables aléatoires usuelles : uniforme, binomiale, Poisson, gaussienne (normale), exponentielle. Théorème central limite.
- Variables aléatoires à valeurs dans \mathbb{R}^2 : loi du couple (cas discret ou continu), covariance, coefficient de corrélation linéaire.
- Matrice de variance covariance, de corrélation pour p variables aléatoires.

Statistique

- Variable statistique unidimensionnelle (qualitative ou quantitative) : moyenne, écart-type, coefficient de variation, de symétrie. Quartiles, quantiles d'ordre p. Graphiques : diagramme, boîte à pattes (*boxplot*), histogramme
- Statistique descriptive multidimensionnelle :
- Cas de p variables quantitatives : Matrice de covariance, de corrélation linéaire, Analyse en composantes principales, Régression linéaire multiple.
- Analyse des correspondances simple dans le cas de 2 variables qualitatives
- Statistique inférentielle :
- Estimateur : propriétés, estimation ponctuelle ou par intervalle de confiance,
- Tests d'hypothèses : risques d'erreur, région critique. Application aux tests du Chi-deux (ajustement à une loi, liaison de 2 variables qualitatives)
- Modèle linéaire (cas de la régression linéaire simple ou multiple) : estimateur des moindres carrés, test de Student de signification des coefficients de régression.
- Lecture de sorties de logiciels dans le cas de traitements informatiques de données. Interprétation des résultats d'une analyse statistique unidimensionnelle ou multidimensionnelle de données socio-économiques.

Bibliographie

- Blum, Alain : *Mathématiques et statistique appliquée aux sciences sociales*, 1991, Bordas/Dunod
- Blair, Jacques : *Algèbre linéaire pour l'économie et les sciences sociales*, 1990, Ed. Universitaires.
- Bouzitat, Claude, Pradel, Jacqueline : *Mathématiques, fonctions de plusieurs variables*, 1992, Ed. Cujas
- Bry, Xavier : *Analyses factorielles simples*, 1995, Economica
- Dupont, Bernard : *Algèbre pour les sciences économiques*, 1997, A. Colin
- Michel, Philippe : *Cours de mathématiques pour économistes*, 1996, Economica
- Poupalion Gabriel, Pupion Georges : *Les mathématiques de l'économie*, 2002, Vuibert
- Py, Bernard : *Statistique descriptive : nouvelle méthode pour bien comprendre et réussir*, 1996, Economica
- Saporta, Gilbert : *Probabilités, analyse des données et statistique*, 1990, Technip
- Sol, Jean-Louis : *Mathématiques : accès à l'université*, 1993, Dunod
- Truc, Jean-Paul : *Précis de mathématiques et de statistique*, 1994, Nathan
- Wonnacott, Thomas, Wonnacott, Ronald : *Statistiques: économie, gestion, science, médecine, avec exercices d'application*, 1991, Economica
- Manuels de mathématiques de l'enseignement secondaire.

Exemples de sujets de mathématiques

Sujet 1

Exercice 1

On considère une population de N individus où N est un entier naturel non nul.

On propose à cette population de s'abonner à un nouveau service : l'abonnement dure 1 an et il est renouvelable à la fin de chaque année.

On note a_n le nombre d'abonnés la n ème année. On pose $a_0 = 0$.

On suppose que :

- 5 abonnés sur 6 renouvellent leur abonnement en fin d'année
- un tiers des non abonnés d'une année s'abonnent l'année suivante.

1. Montrer que, pour tout entier n , $a_{n+1} = \frac{1}{2}a_n + \frac{N}{3}$.

2. Exprimer a_n en fonction de n et de N .

3. Montrer que la suite $(a_n)_{n \geq 0}$ est croissante.

4. Montrer que la suite $(a_n)_{n \geq 0}$ est convergente et déterminer sa limite.

5. On suppose que $N = 15\,000$. L'entreprise estime qu'elle dégagera des bénéfices sur une année si elle a plus de 8000 abonnés cette année-là. Quelle sera la première année bénéficiaire ?

Exercice 2

On étudie le placement d'une somme S_0 au taux d'intérêt instantané $i(t)$.

On suppose que $i : t \mapsto i(t)$ est une application continue sur \mathbb{R}^+ à valeurs dans \mathbb{R}^+ et on note I la primitive de i qui s'annule en 0.

Notons $S(t)$ la somme dont on dispose à l'instant t (t est exprimé en années). On a donc :

$$S(0) = S_0$$

$$S(t+h) = S(t) (1 + i(t)h + h\varepsilon(h)) \text{ avec } \lim_{h \rightarrow 0} \varepsilon(h) = 0$$

Partie 1

1. Montrer que S est dérivable en t et exprimer $S'(t)$ en fonction $S(t)$ et de $i(t)$.
2. Montrer que la fonction $t \mapsto e^{-I(t)}S(t)$ est constante sur \mathbb{R}^+ .
3. En déduire l'expression de $S(t)$ en fonction de $I(t)$ et S_0 .

Partie 2

Dans cette partie, on envisage plusieurs cas de taux instantané.

Pour chaque cas, vous déterminerez, en fonction de n , la somme $S(n)$ obtenue au bout de n années de placement et vous préciserez l'allure de la courbe représentative de l'application i .

r désigne un réel strictement positif et $a \in]0, 1[$.

4. Cas où $i(t) = r$.
5. Cas où $i(t) = r(1 + a \sin t)$.
6. Cas où $i(t) = r(1 + a e^{-t})$.
7. Cas où $i(t) = r(1 + a(\sin t)e^{-t})$.

Sujet 2

Exercice 1

$$\text{Soit } A = \begin{pmatrix} 0 & 4 & 4 \\ 5 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 1 \end{pmatrix} \text{ et } P = \begin{pmatrix} 0 & 4 & 4 \\ -1 & -5 & 4 \\ 1 & 1 & 1 \end{pmatrix}.$$

1. Montrer que P est inversible et calculer P^{-1} .
2. Calculer $D = P^{-1}AP$.
3. Calculer D^n .
4. Exprimer A^n en fonction de D, P et n .

Exercice 2

On considère une population de N individus où N est un entier naturel non nul. On propose à cette population de s'abonner à un nouveau service pour une durée de deux ans renouvelable.

Durant la n -ième année, la population comprend :

- Les abonnés qui en sont à la première année de leur abonnement en cours et on note u_n leur nombre,
- Les abonnés qui en sont à la deuxième année de leur abonnement en cours et on note v_n leur nombre,
- Les personnes qui ne sont pas abonnés et on note w_n leur nombre.

On pose $u_0 = 0$, $v_0 = 0$ et $w_0 = N$.

On suppose que :

- 8 abonnés sur 10 en fin de contrat renouvellent leur abonnement,
- 8 non abonnés sur 10 d'une année s'abonnent l'année suivante,
- aucune personne ne résilie le contrat en cours d'abonnement.

5. Exprimer u_{n+1} , v_{n+1} et w_{n+1} en fonction de u_n , v_n et w_n .

6. Soit X_n la matrice colonne définie par $X_n = \begin{pmatrix} u_n \\ v_n \\ w_n \end{pmatrix}$.

Montrer que $X_{n+1} = M X_n$ avec $M = \alpha A$, α réel à préciser et A matrice définie dans la partie 1.

7. Exprimer X_n en fonction de D , P , X_0 et n .

8. En déduire les expressions de u_n , v_n et w_n en fonction de n .

9. Calculer $\lim_{n \rightarrow +\infty} u_n$, $\lim_{n \rightarrow +\infty} v_n$ et $\lim_{n \rightarrow +\infty} w_n$.

Sujet 3

Exercice 1

Soit x un réel positif donné.

Soit f l'application définie sur $]0, +\infty[$ par $f(t) = t \ln\left(1 + \frac{x}{t}\right)$.

1. Calculer $f'(t)$ et $f''(t)$.
2. Etudier le sens de variations de l'application f' .
En déduire le signe de f' .
3. En déduire le sens de variations de l'application f .
4. Posons, pour tout $n \geq 1$, $u_n = \left(1 + \frac{x}{n}\right)^n$.

Exprimer u_n en fonction de f et n .

Quel est le sens de variation de la suite $(u_n)_{n \geq 1}$ et quelle est sa limite lorsque n tend vers $+\infty$?

Exercice 2

Une somme S_0 est placée au taux d'intérêt annuel r .

1. De quelle somme dispose-t-on à l'issue d'une année de placement ?

Dans les deux questions qui suivent, on place la même somme S_0 pendant une année et le calcul des intérêts se fait de la façon suivante : on subdivise l'année en p périodes de durées égales et le taux d'intérêt appliqué à chaque période est égal à i .

- On suppose ici que $i = \frac{r}{p}$.

2. De quelle somme dispose-t-on à l'issue d'une année de placement ?
3. Quelle est la limite de cette somme lorsque p tend vers $+\infty$?
4. Ce placement est-il plus intéressant que le précédent ? Justifier votre réponse.

5. Comment choisir i de façon que l'on obtienne les mêmes intérêts que si la somme S_0 était placée à l'année au taux annuel r ?

Application : que vaut i lorsque $r = 12\%$ et l'année est divisée en 12 mois ?

Exercice 3

On étudie maintenant le placement de la même somme S_0 au taux d'intérêt instantané, constant $i > 0$.

Notons $S(t)$ la somme dont on dispose à l'instant t (t est exprimé en années). On a donc :

$$S(0) = S_0$$

$$S(t+h) = S(t) (1 + ih + h\varepsilon(h)) \text{ avec } \lim_{h \rightarrow 0} \varepsilon(h) = 0$$

6. Montrer que S est dérivable en t et exprimer $S'(t)$ en fonction $S(t)$ et i .
7. En déduire l'expression de $S(t)$ en fonction de t , i et S_0 .
8. Quelle somme obtient-on au bout d'une année de placement ?
9. Comment choisir i de façon que l'on obtienne les mêmes intérêts que si la somme S_0 était placée à l'année au taux annuel r .

Application : que vaut le taux instantané i lorsque $r = 12\%$?

Sujet 4

Exercice 1

Soient les matrices $I = \begin{pmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{pmatrix}$ et $A = \begin{pmatrix} -2 & 1 & 1 \\ 1 & -2 & 1 \\ 1 & 1 & -2 \end{pmatrix}$. Pour tout réel a , on note

$$M(a) = I + aA.$$

1. Ecrire la matrice $M(a)$.
2. Calculer A^2 en fonction de A .
3. Montrer que : $M(a)M(b) = M(a + b - 3ab)$.
4. Montrer qu'il existe un unique réel α non nul tel que : $[M(\alpha)]^2 = M(\alpha)$. On pose $P = M(\alpha)$ et $Q = I - P$.
5. Montrer que, pour tout réel a , $M(a)$ s'écrit de façon unique sous la forme $M(a) = P + xQ$.
6. Calculer P^2 , PQ , QP et Q^2 .
7. Calculer $[M(a)]^2$ en fonction de P , Q et a .
8. Calculer $[M(a)]^n$ en fonction de P , Q , a et n .
9. En déduire que, pour tout réel a et pour tout entier n : $[M(a)]^n = M\left(\frac{1}{3} - \frac{1}{3}(1-3a)^n\right)$.

Expliciter la matrice $[M(a)]^n$.

Exercice 2

Notations :

Si E et F sont deux événements quelconques, on note :

$P(E)$ la probabilité de l'événement E .

$P_F(E)$ la probabilité conditionnelle de l'événement E sachant que l'événement F est réalisé.

Un titre est coté en bourse. Pour tout entier n non nul, on considère alors les événements suivants :

M_n : « le titre monte le jour n »

S_n : « le titre reste stable le jour n »

B_n : « le titre baisse le jour n »

Notons $X_n = \begin{pmatrix} P(M_n) \\ P(S_n) \\ P(B_n) \end{pmatrix}$.

On admet que :

- le premier jour, le titre est stable.
- si, un jour n , le titre monte, alors, le jour $n + 1$, il montera avec la probabilité $\frac{2}{3}$, il restera stable avec la probabilité $\frac{1}{6}$ et enfin il baissera avec la probabilité $\frac{1}{6}$.
- si, un jour n , le titre est stable, alors, le jour $n + 1$, il montera avec la probabilité $\frac{1}{6}$, il restera stable avec la probabilité $\frac{2}{3}$ et enfin il baissera avec la probabilité $\frac{1}{6}$.
- si, un jour n , le titre baisse, alors, le jour $n + 1$, il montera avec la probabilité $\frac{1}{6}$, il restera stable avec la probabilité $\frac{1}{6}$ et enfin il baissera avec la probabilité $\frac{2}{3}$.

1. Que vaut X_1 ?
2. Montrer que : $X_{n+1} = M(a)X_n$, où a est un réel à préciser.
3. En déduire X_n en fonction de n et X_1 .
4. Déterminer $P(M_n)$, $P(S_n)$, $P(B_n)$ en fonction de n .
5. Calculer $\lim_{n \rightarrow +\infty} P(M_n)$, $\lim_{n \rightarrow +\infty} P(S_n)$, $\lim_{n \rightarrow +\infty} P(B_n)$.

Pour des raisons techniques, certains sujets statistiques n'ont pu être reproduits dans ce rapport.

Quelques sujets supplémentaires seront mis en ligne sur le serveur du ministère et sur celui de l'ENS de Lyon.

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU JURY (Session 2005)

	Académie
Président	
M. Alain Michel , inspecteur général de l'éducation nationale	Ministère
Vice-présidente	
Mme Laurence Scialom , professeure à l'Université ParisX-Nanterre	Paris
Autres membres du jury	
Mme Sylvie Aprile , maître de conférence à l'Université F. Rabelais	Orléans-Tours
Mme Isabelle Backouche , maître de conférence à l'EHESS,	Paris
M. Jean-Paul Beltramone , IA-IPR de mathématiques	Créteil
M. Antoine Bevort , professeur au CNAM	Paris
M. Michel Bonneu , professeur à l'Université de Toulouse I	Toulouse
Mme Maryse Bresson , maître de conférence à l'Université de Lille III	Lille
Mme Hélène Buisson-Fenet, professeure agrégée au LEST	Aix-Marseille
M. Jean-Claude Caron , professeur à l'université de Clermont	Clermont-Ferrand
M. Yves Deloye , professeur à l'IEP de Strasbourg	Strasbourg
M. Alain Goergen , professeur d'université à l'ENS Cachan	Créteil
Mme Geneviève Grangeas , professeure à l'Université de Paris II	Paris
M. Olivier Ihl , professeur à l'IEP de Grenoble	Grenoble
Mme Anne-Marie Litovsky , professeure agrégée à l'Université de Nice	Nice
M. Jean-Christophe Marcel , maître de conférence à l'Université Paris IV	Paris
Mlle Marie-Pascale Martin de La Salle , maître de conférence à l'IEP	Strasbourg
Mlle Valérie Oheix , maître de conférence à l'Université de Paris X	Versailles
M. Walid Oueslati , maître de conférence à l'INH d'Angers	Nantes
Mme Nicole Pinet , maître de conférence à l'Université de Lille III	Lille
Mme Judith Rainhorn , maître de conférence à l'Université de Valenciennes	Lille
M. Bernard Valade , professeur à l'Université Paris V	Paris
M. Didier Vin-Datiche , IA-IPR de sciences économiques et sociales	Rennes

LISTE DES THEMES DES EPREUVES ECRITES DEPUIS 1990

Les dates correspondent à l'année de l'apparition du thème

Science économique

La spécialisation internationale (1990)

Analyse des systèmes productifs contemporains et de leur évolution depuis la seconde guerre mondiale (1991)
Les politiques monétaires depuis 1945 et leurs fondements théoriques (1992)
La politique sociale (1993)
Le progrès technique (1994)
Economie monétaire internationale (1995)
La pensée économique de John M. Keynes (1996)
La consommation et l'épargne des ménages (1997)
Macroéconomie et finance (1998)
Economie et démographie (1999)
Risque et incertitude en économie (2000)
La théorie économique avant 1850 (2001)
Croissance et cycles (2002)
Economie de l'environnement et des ressources naturelles (2003) (Bibliographie : BO du 30 mai 2002)
Construction européenne et politique économique (2004) (Bibliographie : BO du 17 juillet 2003) (mise à jour : BO du 19 mai 2005)
Mondialisation et commerce international (2005) (BO du 20 mai 2004) (mise à jour : BO du 19 Mai 2005)
Travail et emploi dans les pays développés (2006) (BO du 19 mai 2005)

Sciences sociales (puis sociologie)

La consommation comme phénomène social (1990)
Normes juridiques et normes sociales (1991)
Ages et sociétés (1992)
Sociologie de l'entreprise (1993)
La participation politique (1994)
Rite et société (1995)
Immigration et intégration nationale (1996)
L'éducation : acteurs, institutions, valeurs (1997)
Evolution des qualifications et dynamique des classifications professionnelles (1998)
Féminin/masculin : approches sociologiques (1999)
Max Weber : religion et société (2000)
Ville et problèmes urbains (2001)
Corps et société : travail, santé, sport, paraître, ... (2002)
Expliquer et comprendre (2003) (BO du 30/5/2002)
Les réseaux sociaux (2004) (BO du 17/7/2003) (mise à jour BO du 19 mai 2005)
Les conflits sociaux (2005) (BO du 20/5/2004) (mise à jour du 19 mai 2005)
Famille et modernité occidentale (2006) (BO du 19 mai 2005)

Histoire et géographie du monde contemporain

La société française des années 1900 à la fin des années 60 (1990)
L'Allemagne d'une guerre à l'autre : économie et société, 1918-1945 (1991)
Croissance économique, mutations sociales, culturelles et spatiales en France (1840-1914) (1992)
La Chine de 1949 à 1980 : population et économie (1993)
Les politiques économiques en France : 1919- 1974 (1994)
Les Etats-Unis, 1865-1914 : économie et société (1995)

Entreprises, patrons et salariés en France de 1840 à 1920 (1996)
Les deux Allemagnes : 1945-1989 (1997)
Banques et crédit en Angleterre et en France de 1841 à 1981 (1998)
Economie et société dans l'Afrique coloniale française et britannique de 1880 à la décolonisation (1999)
Etat, économie et société en France, en Allemagne-RFA et au Royaume-Uni, des années 1880 à nos jours (2000)
Le travail en France de 1880 à nos jours (2001)
Le logement en Europe (France, R-U, RFA) de 1830 à la fin des années 1960 (2002)
Société et pouvoirs dans l'Europe socialiste : URSS (1929-1990), RDA et Pologne (1945-1990) (2003)
Le monde agricole en France des années 1880 aux années 1980 (2004) (BO du 17/7/2003)
Emigration et immigration en Europe et aux Etats-Unis du milieu du XIX^e siècle à la veille de la seconde guerre mondiale (2005) (BO du 20/5/2004)
Les femmes en France (1830-1995) (BO du 19 mai 2005)

Droit public et science politique (première session en 2004)

Le régime politique de la V^e République : identité et mutations (2004)
Les transformations de la démocratie représentative (2004)
Des deux thèmes ont été présentés (avec les bibliographies) au BO du 17/7/2003
Le deuxième thème sur la démocratie représentative a été repris en 2005 (avec mise à jour bibliographique) (BO du 20/5/2004)
Les institutions politiques de la V^e République : genèse et crise contemporaine (2005) (BO du 20/5/2004)
Violence et politique (2006) (BO du 19 mai 2005)

Note : A partir de l'année 2005, la présentation des thèmes de l'année suivante comprend une mise à jour bibliographique de tous les thèmes (si nécessaire) en sus des indications bibliographiques concernant les nouveaux thèmes.